Authorized Field Change

Modification hors usine autorisee



AFC G-03908

Date: Avril 2004

Fichier des sujets: MOTEUR

Sujet: Perte d'élasticité des joints d'étanchéité du couvercle avant et du refroidisseur d'huile des moteurs

International® DT 466 ET 530

Famille de Moteur: DT 466

à partir du: 08/01/2000 Jusqu'au: 01/18/2004

Famille de Moteur: 530

à partir du: 08/01/2000 Jusqu'au: 01/18/2004

Modele de Camion: 2000, 3000, IC Bus, 4300, 4400, 5500i, 5600i, 5900i, 7300, 7400, 7500

DESCRIPTION

De récentes découvertes ont permis de constater que le liquide de refroidissement «longue durée» (ELC) fait une réaction avec les joints d'étanchéité du couvercle avant et du refroidisseur d'huile des moteurs International® DT 466 et 530 (tous des moteurs à 6 cylindres en ligne), ce qui pourrait occasionner une perte d'élasticité des joints et une fuite ultérieure du liquide de refroidissement. Cet état peut se manifester à un plus grand nombre de kilomètres parcourus ou d'heures de fonctionnement.

Si le véhicule ne comporte pas de liquide de refroidissement à durée prolongée (rouge), ou si le liquide de refroidissement ELC a été mélangé avec du liquide de refroidissement conventionnel (vert), l'ajout de silicates n'est pas requis.

Si vous vérifiez un véhicule visé par la présente modification autorisée et qu'aucune étiquette «Silicate Added» n'y a été apposée, veuillez communiquer avec le client et confirmer que du silicate n'a pas été ajouté sans que l'étiquette n'ait été apposée. Le client devrait également avoir en main la trousse de silicate pour le véhicule. Si le client ne dispose pas de cette trousse et que vous ajoutez le silicate et apposez l'étiquette, assurez-vous d'aviser le client de ne pas en ajouter davantage.

RENSEIGNEMENTS SUR LES PIÈCES DE RECHANGE

Table 1 Renseignements sur les pièces

Numéro de pièce	Description	Quantité
8000845R91	Trousse d'additif au silicate composée de :	1
	2587327R1 Consignes (1)	
	8 onces d'additif au silicate (1)	
	Étiquette «Silicate Added» (Silicate ajouté) (1)	

PROCÉDÉ D'ENTRETIEN

AVERTISSEMENT – Pour éviter tout dommage matériel ou blessure corporelle, stationner le véhicule sur une surface de niveau, serrer le frein de stationnement, caler les roues et couper le moteur.

AVERTISSEMENT – Pour éviter toute blessure corporelle, laisser refroidir le moteur avant d'effectuer le procédé d'entretien.

- 1. Ajouter une bouteille d'additif au silicate au réservoir d'équilibre (réservoir de trop-plein de liquide de refroidissement).
- 2. Repérer et nettoyer une surface sur le renfort du radiateur, aussi près que possible du bouchon de remplissage du liquide de refroidissement.

Apposer l'étiquette «Silicate Added» (Silicate ajouté) fournie dans la trousse (Figure 1).

3. Autobus RE/ FE seulement : Repérer et nettoyer une surface près du tube de remplissage du radiateur.

Apposer l'étiquette «Silicate Added» (Silicate ajouté) fournie dans la trousse (Figure 1).



Figure 1 Étiquette «Silicate Added»

Le numéro d'opération doit figurer sur toutes les réclamations.

Table 2 Renseignements sur la main-d'œuvre

Opération n°	Description	Durée
A40-03908-1	Ajout d'une (1) bouteille d'additif au silicate au réservoir d'équilibre	0,3 h

PROCÉDURE ADMINISTRATIVE

Les frais sont imputables à la Garantie. Les réclamations doivent être présentées de la façon habituelle, en faisant mention du numéro de modification autorisée G-03908.

Il est essentiel que le code soit inscrit convenablement de façon à ce que la réclamation au titre de la garantie puisse être traitée adéquatement. Les directives complètes se trouvent à la section 7–1 du manuel des garanties. Il est essentiel de prêter une attention particulière aux articles 39 à 44.

Pour s'assurer que cette amélioration essentielle sera apportée en temps opportun, toutes les réclamations afférentes à cette intervention G-03908 doivent être présentées d'ici le 30 avril 2005, ou au cours de la période normale de garantie du véhicule, si celle-ci expire après le 30 avril 2005.

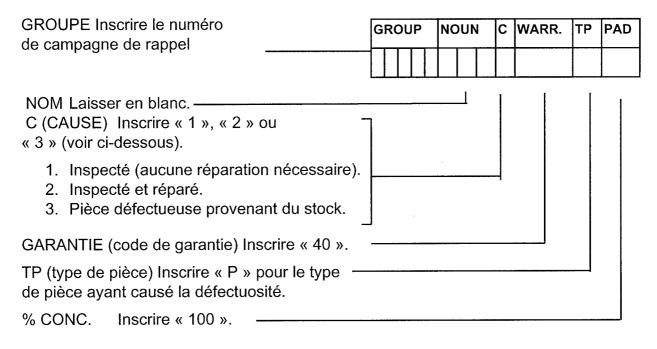


Figure 2